et surtout à l'excommunication, qui consiste à rejeter de son sein. Quant au reste, en définitif les rebelles à l'Eglise ne doivent être responsables et justiciables qu'à Jésus-Christ lui-même à leur mort, tant pour leurs actes que pour leurs opinions religieuses ; il n'appartient justement à aucun tribunal humain d'intervenir, comme je l'ai dit, dans une affaire de conscience, qui est de l'homme à Dieu.

Pauvre Bibliophile ! pour trouver les applications de l'histoire moderne il a, dit-il, feuilleté, cherché ; mais où ? Parbleu ! dans les réflexions Préliminaires, lorsqu'il aurait dû recourir aux vrais principes politiques, manuscrit non publié, que le pauvre aveugle veut absolument confondre avec les réflexions préliminaires.

En finissant, Messieurs les Rédacteurs, je vous avoue que je suis fâché que la place que Bibliophile a obtenu dans les colonnes des *Mélanges Religieux* ait été cause que les lecteurs de ce journal aient été privés de sujets plus intéressans pour eux que ceux contenus dans mes lettres ; aussi mon intention est elle que celle-ci soit ma dernière au savant critique que je laisse sans rancune.

A. DUMESMIL,
Ste. Thérèse de Chambly,
le 29 septembre 1849.

(Extraits du *Journal de Québec.*)

La Religion, M. Chiniquy et l'Avenir.

DEUXIÈME ARTICLE.

Ceux qui portent leurs mains impies sur l'autel pour en arracher la divinité ; ceux qui traînent le sacerdoce dans la boue du chemin, pour le conduire aux gémonies, sont les mêmes qui ont fait monter la patrie sur l'échafaud ou qui l'y feraient monter pour sauver " *leur principe*," sans se sentir émus ! Le sang qui en découle depuis l'immolation, et qui tombe goutte à goutte sur ces cœurs de pierre, ne peut ni les ramolir, ni les toucher. Il leur faut des victimes nouvelles, il leur faut une immolation comme celle que demanda la mère d'Hérodiade, afin qu'il ne se trouve plus personne pour leur reprocher leurs crimes contre Dieu, contre la société, contre la patrie ! Comprenez-vous, maintenant, pourquoi ils s'acharnent à démolir le prêtre à qui ils doivent ce qu'ils sont ? Comprenez-vous pourquoi ils le traquent comme une bête fauve pour le percer ? pourquoi ils feuillettent, une à une, les pages de l'histoire du monde, afin de lui trouver des accusateurs et des juges dans les erreurs et les fautes de quelques-uns de ceux qui ont dévancé dans le sacerdoce depuis le Christ ?

Et la reconnaissance, cette vertu des grands cœurs, ne pèse-t-elle pas péniblement sur l'orgueil ? . . . Palding, le ministre presbytérien de l'Orégon, qu'un prêtre, il n'y a pas longtemps arrachait mutilé des mains des sauvages, ne poursuit-il pas les prêtres de sa haine et de ses incessantes et odieuses calomnies, uniquement parce qu'il leur doit la vie ? L'orgueil n'a-t-il jamais fait autre chose que de détruire ? La destruction est un besoin, une loi de son être ? Il ne peut pas vouloir la reconnaissance qui le presse et l'humilie, qui ne vient pas de lui ; il éteindra le flambeau qui éclaire la nuit, les pas du voyageur, parce que ce flambeau a été allumé par une autre main que la sienne ; il mettra le levier à la base de l'ordre social pour le renverser dans l'abîme du socialisme, parce qu'il ne lui doit, ni son existence, ni ses lois. L'orgueil dans Voltaire, niait la divinité du Christ, dans Proudhon, celle de Dieu, au 18ème siècle, il appelait *infâme* le Sauveur du monde, au 19ème continuant sa marche sur les débris des sociétés renversées par lui, il traite Dieu de tyran et d'usurpateur ! Que reste-t-il donc à l'orgueil, si ce n'est de s'asseoir sur le trône du monde et de crier: *Je suis celui qui suis.* Mais les monarques ont leurs mauvais jours, comme les sociétés, et celles-ci en tombant ont écrasé plus d'un trône ! N'en a-t-on pas vu monter sur l'échafaud qu'ils avaient dressé pour un ennemi ! Prenez donc garde, travailleurs insensés, qui ne connaissez pas les dangers de l'instrument que vous maniez pour faire, *sans vous*, le travail du nivellement ! . . . .

Pourquoi donc, encore une fois, soustraire à la poussière du passé, les mauvaises pages de l'Histoire Européenne ? pourquoi répéter qu'il y a eu, d'âge en âge, de méchants prêtres ? pourquoi donner pour la millième fois le récit des contentions religieuses, dont le souvenir est si vieux, que la philosophie moderne, par crainte du ridicule, n'a pas osé les rajeunir dans ses luttes ardentes contre le sacerdoce et l'église du Christ ? Pourquoi ? pour prouver que le clergé Canadien est méchant, corrompu, ennemi naturel du peuple, s'engraissant de sa chair, et dans sa soif de sang, aiguisant sans cesse le *poignard* pour l'assassinat ! . . . .

Que diriez-vous, si nous avions le hideux courage de descendre dans l'abîme du passé afin d'y ramasser toutes les iniquités commises en dehors du sacerdoce depuis le commencement du monde ; que, chargés de ce fardeau hideusement colossal, nous remontions à la surface, au présent, et que dévoilant avec complaisance les immenses misères de l'humanité, nous disions à la société : Voilà tes crimes !..... Tu mérites de périr !..... Au Canada, voilà les forfaits des individus et des peuples depuis la création, il faut que tu t'offres en immolation pour les expier !.... Que répondriez-vous ? Vous frémiriez de colère et d'indignation, et l'immolation serait pour nous !

Nous ne vous demandons plus les motifs de votre haine pour le prêtre ; la cause de cette fraternité de la destruction, nous venons de la développer suffisamment. Le prêtre n'a-t-il pas, en effet, moralisé la société ? ne l'a-t-il pas soulagée lorsqu'elle souffrait ? ne l'a-t-il pas instruite ? Privé des joies de la vie domestique et de la famille, a-t-il manqué aux obligations de sa mission publique dans le sacerdoce ? a-t-il manqué jamais de venir au secours du jeune talent qui voulait se produire, au risque, souvent, de réchauffer un serpent se débarassant de la reconnaissance par l'ingratitude, la perfidie et les calomnies de la haine ?

Ses œuvres sont là pour prouver qu'il a noblement rempli sa mission.....

Vous prétendez que le martyre est l'état normal du christianisme, ou plutôt du sacerdoce, et que dès que le prêtre ne verse plus son sang pour la foi, il n'est plus au niveau de sa mission, il est indigne de respect et de considération !

Qui seront donc ses bourreaux en Canada, pour qu'il puisse accomplir la loi de son être ? Est-ce vous ? car le peuple, lui, doit au prêtre son instruction et son bonheur social, ne voudra pas l'être, parce qu'il comprend qu'après le prêtre, ce sera lui qui montera sur l'échafaud. C'est au moins ce qui arriva en 93 quand le prêtre fut tombé, la guillotine se sentit prise d'une convoitise ardente, et des milliers de têtes lui furent jetés par les *amis du peuple* pour appaiser sa soif ! Le martyre n'est donc pas le droit, l'obligation exclusive du prêtre ; et si le prêtre a la mission d'enseigner, il n'a pas celle de mourrir seul ; il n'est pas *le seul qui doive être chrétien, qui doive confesser sa foi. La religion* se trouve en dehors du sacerdoce comme dans le sacerdoce ; elle atteint le riche comme le pauvre, les hautes comme les basses régions de l'intelligence. Elle n'exige pas le martyre quand il n'y a pas d'immolateurs, elle ne l'exige pas plus pour le prêtre que pour le laïque ; elle n'exige pas que vous cherchiez des bourreaux à qui confesser votre foi, quand il ne se trouve personne pour vous demander d'apostasier et qui veuille prendre la hache pour frapper la victime qui s'offre. Le couteau fraternel des barricades est ébréché à force de servir et demande du repos et de la trempe pour de nouveaux exploits ? . . . .

Chronique des *Mélanges*.

EDUCATION DANS LE HAUT-CANADA.—Le *Journal of Education* pour le mois de septembre vient de paraître. C'est, comme on le sait, le *Journal d'Education* du Haut-Canada. Le Bas-Canada, avouons-le avec chagrin, ne songe pas encore à s'en procurer un. Pourquoi ? C'est ce que tout le monde ne sait que trop. Toujours est-il que le numéro de septembre du journal de M. Ryerson contient une immense quantité de matières instructives, utiles et intéressantes. Le Rédacteur y dit entre autres choses : " Nous nous adonnons à savoir que les administrateurs du système Scholaire dans les Etats de New-York et de Connecticut ont exprimé leur conviction que le succès de l'opération, durant ces deux dernières années, du système Scholaire dans le Haut-Canada *est sans parallèle* dans l'histoire de l'Education d'ancien Etat ou pays. Nous croyons qu'on a été surpris bien généralement de voir le progrès extraordinaire qui a été fait, durant le court espace de deux ans, vers le fonctionnement complet des différentes parties d'un système public d'instruction, et l'intérêt si grand que l'on prend à l'amélioration des écoles."

LA CALIFORNIE.—Je remarque que depuis quelque temps les rédacteurs de journaux se font un plaisir, pour le plus grand nombre, de publier des récits fabuleux au sujet de la Californie. Je regrette avec beaucoup de citoyens cette conduite de plusieurs journalistes ; elle n'a parmi nous qu'un effet bien déplorable. Elle fait croire à beaucoup de gens que la Californie est presque un pays enchanté ; qu'on y fait sa fortune en quelques jours ou semaines, qu'il est facile de s'y rendre et, par conséquent, qu'on doit s'empresser d'y courir. L'exécution suit aussitôt la pensée. On vend sa terre, on vend tout ce que l'on possède au monde, on abandonne son pays, et en le quittant on emporte quelques centaines de piastres ; et pour où aller ? Pour se rendre en Californie, où l'on se fait assassiner, où l'on meurt de faim et où à peine un homme sur mille fait fortune. N'importe, on aime les aventures, on se met en route, et le Canada on n'entend plus parler de ceux qui sont partis. Il me semble, à moi, que la presse, au lieu d'engager, par ses écrits, les Canadiens à aller en Californie, devrait faire tout en elle pour les attacher au sol national, leur faire améliorer leur agriculture, et leur faire comprendre que la culture de la terre est le plus beau des arts. Qu'elle ajoute, pour être vraie, que les étrangers ne sont pas en odeur de sainteté en Californie, et que, d'après le *Herald* de New-York, du 1er courant, les Américains commencent à leur faire savoir que les Américains des Etats-Unis sont les seuls qui doivent profiter des mines d'un pays qui dépend de la confédération.

UN BEAU ET GRAND PROJET.—Il est question aux Etats-Unis et notamment à St. Louis du Missouri de construire un chemin de fer pour unir le Mississipi à l'Océan Pacifique.

ANNEXION ET INDÉPENDANCE DU CANADA.—La Presse tory, depuis quelques jours, a recommencé son tapage du mois d'avril. Elle s'était tenue pendant quelque temps assez tranquille ; elle se contentait alors de jeter l'injure à la face de Lord Elgin, qui, malgré tout ce qu'elle dit, ne mérite que des éloges pour sa conduite impartiale et constitutionnelle. Mais aujourd'hui voilà ces journaux anarchiques qui renouvellent leurs menaces, leurs *prophéties*, et leurs déclamations en faveur de l'annexion du Canada aux Etats-Unis. On dit que ce débordement nouveau est une partie d'un plan préparé durant le dernier mois. On ferait signer en ce moment une adresse en faveur de l'annexion, on ferait parler la presse pour préparer l'opinion, puis on convoquerait à Montréal une grande assemblée publique, où l'on singerait les Américains et proclamerait *l'Indépendance du Canada* ! Comme l'on voit, c'est là quelque chose qui promet. Il faut espérer que si tel est le plan médité, les Canadiens se garderont bien de signer cette adresse et de se trouver à cette assemblée. Car *timeo Danaos et dona ferentes* ; les tories, dès qu'ils se trouveraient en danger, auraient bien soin de se ranger du côté de l'autorité et de crier contre les *rebelles Canadiens*. D'ailleurs, l'annexion ne saurait être que grandement nuisible aux Canadiens qui, s'ils gagnaient parlà le commerce libre qu'ils auront dans tous les cas avant longtemps, se trouveraient, en revanche, à avoir à payer d'immenses impôts et à perdre des avantages inappréciables.

CONDAMNATION.—Les émentiers au théatre d'Astor-Place, à New-York, viennent de subir leurs procès, et après treize audiences ils ont été condamnés à des peines plus ou moins graves. Judson, leur chef, aura à subir un an de travaux forcés et à payer $250 d'amende. C'est là un exemple que l'on devrait suivre *ailleurs* dans de semblables circonstances.

RETOUR.—L'hon. M. Hincks est attendu par le prochain Steamer d'Outre-Mer.

QUEBEC.—Cette ville continue à être le théâtre de nouveaux incendies, mais grâce aux patrouilles qui viennent d'y être organisées, les feux sont bien moins destructeurs. Il y a maintenant tout lieu d'espérer que les incendiaires vont se trouver hors d'état d'y faire du mal, à *moins qu'ils ne désirent tomber* entre les mains des garde-nuits ; ce que je ne leur conseille nullement.

CE QUE PENSENT DE NOUS LES VIRGINIENS.—Le *Républican* de Richmond (Virginie s'oppose fortement à ce que le *Canada* soit annexé aux Etats-Unis, parceque, dit-il, il ne veut pas d'une nation toute entière d'abolitionnistes de l'esclavage. L'excellent journaliste peut se remettre de ses frayeurs. Il est bien probable que ni lui ni ses enfants ne verront le jour néfaste qu'il redoute tant.

NOUVELLES PLUS RECENTES DE LA CALIFORNIE.—Les dernières nouvelles portent que les Américains ont résolu de chasser de la Californie les Mexicains et Chiliens qui s'y trouvent. Ils les ont notifiés de cette détermination, et l'on s'attend à une lutte sanglante. Et c'est vers ces rivages-là que les Canadiens iraient chercher le bonheur et l'abondance ?

JAMAÏQUE.—La chambre d'Assemblée vient de se réunir à la Jamaïque. Le gouverneur ne parait pas vouloir céder, et, de son côté, l'assemblée populaire tient bon. Elle continue à crier à l'économie. Il est probable qu'il faudra que le gouverneur cède ou qu'il soit rappelé.—Dans la nouvelle Chambre, il se trouve DOUZE MEMBRES NEGRES sur 47. Les Etats-Unis n'auraient jamais le courage d'être aussi libéraux, sans doute parceque leur déclaration des droits de l'homme porte que " tous les hommes sont égaux."

DE L'EAU POUR LES VILLES.—Un M. Jaspar Allo demande à la corporation de Montréal la permission de présenter un plan pour amener de l'eau de la Montagne à la Ville. M. Aubin fait à Québec une proposition analogue pour cette dernière ville.

POMPIERS.—Les compagnies de Pompiers du *Phœnix* et du *Protector* en cette ville, viennent d'être congédiées par la corporation.

LIVRES NOUVEAU.—Il vient d'être publié, à Londres, un ouvrage sur le Canada : il a pour titre : " L'Acadie, ou sept années d'exploration dans l'Amérique Anglaise, par Sir James Alexander."

SIEGE DU GOUVERNEMENT.—Rien de décidé. On commence à croire qu'il va demeurer à Montréal.

JEUNE.—Une circulaire de S. G. Mgr. l'Archevêque de Québec rétablit dans le diocèse de Québec les lois du jeûne et de l'abstinence dont S. G. avait dispensé les fidèles de son Diocèse pendant le choléra.

MELBOURNE.—Les nouvelles de Québec, d'hier, portent que l'Assemblée au sujet du chemin de fer durait encore ; on n'en connait pas le résultat.

X.

La Lettre de Louis Napoléon.

On lit dans l'*Univers* :

Depuis le 10 decembre, et même depuis le 25 février 1848, M. Louis Bonaparte, donnant à ses antécedents le plus glorieux démenti, n'avait pas commis une faute politique. Sa conduite excitait l'étonnement du monde et justifiait sa fortune. Un grand acte surtout lui était dû. L'expédition de Rome, poursuivie avec persévérance, avec audace et couronnée de succès, le plaçait à la tête des plus énergiques et des plus intelligents défenseurs de l'ordre social. En renversant, malgré le nombre de leurs complices, les malfaiteurs qui avait pu se flatter d'abolir la papauté par un coup de main et par un coup de poignard ; en restaurant le Pape, M. Bonaparte maintenait la clé de voûte de l'édifice européen et s'ouvrait à lui-même un immense avenir de gloire. Cet avenir, il le ferme aujourd'hui. Que ceux qui ont été tentés de croire aux destinées de M. Louis Bonaparte et qui en ont attendu quelque chose pour la France et pour la société fassent comme nous : qu'ils renoncent à ce rêve. Nous trouvons une lettre étrange et déplorable dans le *Moniteur*. Elle est datée de l'Elisée, mais elle semble avoir été écrite à Strasbourg ou à Boulogne. Le président l'adresse à M. le colonel Edgar Ney, son aide-de-camp en mission à Rome.

" Il ne faut pas chercher sur quels faits s'est fondé le président pour écrire cette lettre aucun fait ne la pourrait justifier et ne le justifie.

Ce qu'il y a dans la lettre du Président, c'est un changement complet de politique ; c'est un retour aux projets de la constituante, contre lesquels M. Bonaparte lui-même a si noblement protesté dans la fameuse lettre au général Oudinot ; c'est un premier mais définitif gage donné par l'élu du 10 décembre à l'esprit révolutionnaire ; c'est enfin une déclaration de guerre au pouvoir temporel du Souverain-Pontife.

" Je résume ainsi le pouvoir temporel du Pape, dit M. Louis Bonaparte : *Amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral.*" L'empereur de Russie, écrivant au gouverneur d'une de ses provinces, emploierait à peine un pareil style et s'efforcerait de mieux conserver les apparences de la raison ; ce n'est pas sur ce ton, certainement, qu'il dictera ses conditions à l'Autriche elle-même a dicté les siennes au Piémont vaincu.

Nous ne savons quel est le plan de M. Louis Napoléon... Mais nous le saurons bientôt. Les évènemens vont vite, ils sont prompts comme la foudre....L'œuvre de Dieu ne périra pas. Longue vie à Pie IX, prince et pasteur des âmes ! Dieu le ramènera par la main dans Rome pour la confusion de la force brutale et de la sagesse impie. Dans Rome ou dans l'exil, à lui nos respects, à lui notre amour et notre vie !

—La lettre du 18 août produit en province le même effet qu'à Paris. Voici quelques extraits des journaux des départements :

GAZETTE DU MIDI.—En écrivant une pareille lettre, M. le président de la République avait complètement oublié la fausse position qu'il allait faire à ses ministres, placés par lui dans cette alternative également fâcheuse ou d'accepter la solidarité de cette diplomatie plus qu'irrégulière dans la forme, ou de désavouer le chef du pouvoir devant l'Europe.

Nous n'hésitons pas à dire, et la réflexion aidant, la droiture de M. Louis Bonaparte devra le reconnaître : cet *ultimatum* est de ceux qu'un chef de gouvernement ne peut subir. Mais si l'on persistait, on aurait d'un trait de plume rayé la gloire et les services de notre armée ; on aurait fermé de fait les portes de Rome à Pie IX, qui ne peut y rentrer pour être chassé le lendemain par les assassins de Rossi, fiers de leurs impunités. M. le Président connaîtrait-il d'ailleurs assez peu la situation de l'Europe pour ne pas savoir qu'il y a guerre à mort entre les révolutionnaires et tout gouvernement régulier, et lui-même voudrait-il garder vingt-quatre heures son poste si de prétendus amis venaient, de quelque pays voisin, lui défendre tout acte répressif contre les hommes du 29 janvier et du 13 juin, le blâmer publiquement de ses procès politiques, de ses arrestations, de ses états de siége, et enfin pour mettre le comble à la tutelle, lui imposer l'usage du Code de Marie-Thérèse d'Autriche ou de Frédéric de Prusse ?

Ce qu'on ne supporterait pas de la part d'un autre, pourquoi vouloir le faire supporter. Et le premier principe de toute morale publique ou privée n'est-il pas violé par cette prétention qui rendrait impossibles les rapports amiables des gouvernements ?

NOUVELLISTE (de Marseille).—Cette lettre nous a paru aussi malheureuse dans sa forme que dans son esprit, et les conséquences politiques que l'on peut en déduire ne seraient pas moins regrettables si cette exposition de vues et de principes appartenait réellement au chef de l'Etat. Louis-Napoléon a donné à la France trop de preuves de sagesse et de prudence pour que nous n'aimions pas à douter encore de l'authenticité d'une lettre que nous considérions comme une faute, et qui aurait pour conséquence de nous précipiter dans une série d'inextricables difficultés."

LA LIBERTE. (de Lille).—Tous les hommes sincèrement catholiques, tous ceux qui jugent la politique en dehors des préjugés et des préoccupations superficielles du jour, gémissent profondément de la lettre écrite par le président de la République sur les affaires de Rome. Dans le 10 décembre, c'est la première faute commise par M. Louis Bonaparte ; elle est grave et peut entrainer de désastreuses conséquences. Cette expédition de Rome avait été un gage donné aux intérêts supérieurs des sociétés modernes, une bénédiction et une protection pour la France. La politique indiquée par la lettre à M. Ney, si elle est pratiquée, détruit tout le bénéfice moral de l'expédition, nous remet à la suite, et par conséquent à la merci de la politique révolutionnaire et socialiste.

LA PAIX (de Troyes.)—Un spectacle bien désespérant pour notre avenir, c'est de voir des hommes politiques qui ont la prétention de défendre le pouvoir et l'ordre social conserver contre l'autorité de l'Eglise et le Saint-Siége ces mêmes préjugés, ces mêmes dispositions hostiles qui ont commencé toutes les révolutions par lesquelle l'Europe est bouleversée depuis soixante ans. Par le langage du *National* du *Siècle* et de tous les journaux de la démagogie, vous avez vu quel est le véritable caractère, quelles sont les inévitables conséquences de la nouvelle politique manifestée par la lettre de M. Louis Bonaparte. Eh bien ! le *Journal des Débats*, depuis le commencement de notre expédition, a tout fait pour provoquer cette politique contre le Saint-Siége. Le *Constitutionnel*, organe de M. Thiers, a suivi la même direction et approuvé la lettre du Président. Ces hommes qui se disent conservateurs imaginent qu'ils conserveront ici leurs droits et leurs intérêts, quand il violent les intérêts du chef de l'Eglise ! Aveuglement funeste, qui a perdu des pouvoirs bien plus solidement établis que ceux qui tremblent aujourd'hui sur un sable mouvent !

Gazette de Lyon.—Avant d'aller relever le drapeau pontifical, nous avions fait des conditions au Pape ? Nous ne lui en avions fait aucune. Nous ne l'avions pas même prévenu de l'expédition. Oui, l'expédition s'est faite sans que Pie IX en eût été prévenu et sans que nous y eussions été engagés autrement que par l'appel que le Pape adressa aux principales nations catholiques. Si nous disons cela, ce n'est certainement pas pour blâmer l'expédition. Il était de notre honneur de le faire ; c'était un devoir pour nous. Mais nous disons ceci pour faire bien comprendre que le Souverain-Pontife n'est lié par aucune condition, qu'il est tout-à-fait libre à notre égard. Au surplus, Pie IX n'eût accepté aucune condition. Sans doute le secours de la France lui a été très agréable, mais il s'en serait passé plutôt que de l'accepter avec des conditions quelconques.

Le Pape, à Gaëte, n'est pas chez lui. Il est en quelque sorte en exil. Eh bien ! il y restera un an, deux ans, dix ans, s'il le faut. La décision du Saint-Père est prise ; il rentrera à Rome complètement libre, sans condition, ou bien il n'y rentrera pas. Le gouvernement français peut en être certain. Nous le demandons, que ferons-nous dans une pareille conjoncture ?

On dirait vraiment que notre gouvernement prend plaisir à se créer des embarras. Grâce au général Oudinot, qui a conduit l'expédition avec habileté et une hauteur de vues au-dessus de tout éloge, notre position était très belle ; en outre, le discours prononcé par M. de Falloux à l'Assemblée, et dans lequel le jeune ministre avait développé, avec une grande supériorité de talent, quelle était la politique que nous devions suivre, ce discours, disons-nous, avait été applaudi par toute la France. Or, entre la conduite du général Oudinot et le discours de M. de Falloux il y avait parfaite conformité. Cela ne suffisait-il pas pour indiquer au gouvernement qu'elle était la conduite qu'il devait tenir ?

Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, devant commencer un établissement à la Rivière du Chêne, ont l'honneur de prevenir le Public que l'ouverture des classes aura lieu le 15 octobre.

On y enseignera la lecture, la grammaire, l'écriture, l'arithmetique, la geographie, et l'histoire.

L'Anglais, le dessin, la musique, y seront enseignés à des charges extra.

ANGLETERRE.—Il se manifeste en ce moment en Angleterre une recrudescence terrible du choléra. Londres, Liverpool et Dublin *sont surtout decimés* par le fléau. Dans la première de ces villes, la mortslité s'est élévée du 1er au 8 septembre, à 2,796 décès, dont 1.663 cholériques.

Le *Times* annonce gravement qu'un conseil privé sera tenu par la reine. On y discutera la forme de prière qui devra être faite dans toutes les églises et chapelles pour supplier Dieu de délivrer l'Angleterre du choléra. Pendant ce temps on ne prie pas et les cholériques meurent : comme s'il était besoin d'un conseil privé et d'une discussion théologique pour dire du fond du cœur : Mon Dieu ! délivrez-nous du choléra ! *Libera nos à malo ! Ami de la Religion*

ENCORE UN INCENDIE A CINCINNATI.—Le feu éclata vendredi derdier dans le magasin de tabac de Lewis, Green-Street, d'où il se communiqua à six autres bâtiments et les réduisit tous en cendres. On estime la perte à $60, 000, dont $15,000 étaient couvertes par des assurances. Le chentier à bois de la compagnie de l'Union a été aussi consumé ; mais la perte n'est pas connue. *Canadien.*

INCENDIE A NEW-YORK.—Un incendie destructeur à éclaté vendredi soir dans le magasin de William Johnson, entre les 12e et 16e rues, et a consumé, avec tous les bâtiments, 150 vaches et 15 chevaux. *Idem.*

INCENDIE A VICKSBURG.—Lundi matin, 1er octobre, le feu a consumé 60 maisons à Vicksburg. *Idem.*

DÉCÈS.

En cette ville, samedi matin, à la suite d'une attaque d'apoplexie, M. Michel Fortier, âgé de 99 ans et 7 mois.

—Le 29 ult. s Jean-Bte. Bougrette dit Dufort, à l'âge de 83 ans.

A Laprairie, la nuit dernière, à deux heures, Dame Agathe Fargues, veuve de feu Jos. Saint Gemmes dit Beauvais ; à l'âge avancé de 93 ans. Cette Dame charitable laisse derrière elle un grand nombre d'enfants, et d'arrière petits-enfants, ainsi que beaucoup d'amis qui, tous ensemble, se souviendront toujours de ses excellentes qualités.

A Vaudreuil, le 30, de la maladie régnante, après 24 heures des plus grandes souffrances, Dame Josephte Bleau, veuve de feu Joseph Girouard, âgée de 69 ans.

BAZAR ! BAZAR ! !

LE BAZAR des Sourds et Muets, annoncé ces jours derniers, aura lieu comme on l'a dit, mercredi et jeudi de la semaine prochaine.

Il se tiendra dans une des maisons de M. Donegani, rue Notre-Dame, près l'hôtel Donegana. Les salles seront ouvertes depuis 2 heures P. M. jusqu'à 9 heures du soir, et vers les six heures il y aura examen des S.-et Muets. Le public qui porte un si vif intérêt à ces infortunés, est invité à s'y trouver.

On prie de nouveau les personnes qui ont fait quelques ouvrages, celles qui ont quelques objets pour ce Bazar de vouloir bien les remettre *au plutôt* aux Dames l'Evêque, Couillard, Racine, Audy.

Montréal, 5 Septembre, 1849.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme olibernum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés.

Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désireraient faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.

JH. ROY.

Montréal 27 septembre 1849.